

## Des microparcelles dans le paysage agricole français

Fiche **QUESTIONS SUR...** n° 13.04.Q08

janvier 2024

**Mots clés : microparcelles, atomisation des terres**

Deux petits territoires de France ont connu, à partir de la Révolution, un morcellement agricole en microparcelles : l'Île de Ré (Charente maritime) et le Queyras. (Hautes Alpes). Fondamentalement différents et très éloignés l'un de l'autre – donc de cultures (aux deux sens du terme) très différentes – ils ont un relief que tout oppose : Ré est à l'altitude proche de zéro, et même parfois négative dans certains marais, tandis que le Queyras se trouve en très forte altitude dans les Alpes du Sud, le village de Saint-Véran étant même considéré comme le plus haut d'Europe.

Dans les deux cas, le principal facteur de l'atomisation des terres fut l'instauration de l'égalité des héritiers lors d'un partage, conjuguée avec un contexte d'insularité.

### **L'insularité n'est pas toujours marine**

#### **L'insularité particulière de l'Île de Ré...**

Parler d'insularité de l'Île de Ré est un pléonasme, cependant Ré avait de très longue date développé une forme d'insularité économique appuyée sur deux produits : le sel et la vigne, et ce grâce à deux facteurs :

- Un relief très plat, permettant d'aménager facilement des marais salants que l'océan réalimentait dès que l'on en avait besoin, tandis que le climat doux et souvent ensoleillé favorisait l'évaporation des salines et le bon murissement des raisins.
- Une position légèrement à l'écart d'une France très souvent en guerre : les bateaux marchands pouvaient venir s'y charger sans trop s'approcher un littoral continental sur la défensive.

Une très grande partie de l'île était alors transformée en marais salants ; fin XVIII<sup>e</sup>-début XIX<sup>e</sup> siècles, ils occupaient 1 600 hectares. Ces espaces de récolte étaient simplement séparés les uns des autres par des levées de terre de la largeur d'environ un chemin ; elles permettaient non seulement la circulation, mais aussi un peu de culture d'orge sur les bords du sentier.

La majeure partie du reste de l'île était mobilisée pour la vigne. On en tirait bien sûr du vin, mais aussi de l'alcool et du vinaigre, tous produits sur place et expédiés par bateaux vers l'Angleterre et l'Europe du Nord.

Il ne restait donc qu'une portion congrue pour les cultures. Or l'île était très peuplée : 18 000 personnes début XIX<sup>e</sup>, soit autant que maintenant (hors vacanciers). Les parcelles n'étant déjà pas grandes, pour se nourrir les Rétais avaient développé une forme d'agriculture qui permettait jusqu'à trois récoltes par an et faisait l'admiration des voisins charentais. On racontait que les terres n'étaient pas bornées, car "*les bornes auraient occupé trop de place*" !

Enfin, pour optimiser l'utilisation du sol, il n'y avait pas de forêts et pratiquement pas de fruitiers. Pour se chauffer, il fallait brûler tout ce qui pouvait l'être (plantes des basses dunes, racines, épaves marc de raisin, herbes et bouse de vache), mais aussi importer du bois et du charbon du continent.

#### **L'insularité montagnarde du Queyras**

Le Queyras est une immense cuvette d'altitude, enfermée par des sommets et des crêtes qui n'hésitent pas à flirter avec les 3 000 mètres, voire à les dépasser en une trentaine de points.

Et avec une seule sortie naturelle : la gorge du Guil, la rivière centrale du Queyras vers laquelle convergent tous les torrents. Son redoutable couloir était plus facile pour la rivière que pour l'Homme. Du temps où l'on se déplaçait à pied, quelques hauts cols autorisaient – difficilement et dangereusement – de gagner d'autres vallées, mais sans permettre la circulation de charrettes attelées ; seuls les animaux bâtés pouvaient assurer un peu de transport de marchandises. Mi XIX<sup>e</sup>, une route plus que scabreuse fut ouverte dans la gorge du Guil, et permit enfin la circulation de charrettes, puis d'automobiles. Aujourd'hui encore, dès que la neige est tombée sur les reliefs, elle demeure la seule liaison vers la France de l'intérieur, mais est souvent coupée par des chutes de pierres.

L'île montagnarde qu'est le Queyras était, et reste, marquée par un relief violent, limitant les cultures aux fonds de vallées et aux premiers coteaux. Avec, en plus, le handicap d'un climat épouvantable (la chute de [page 1](#) Fiche consultable sur le site internet [www.academie-agriculture.fr](http://www.academie-agriculture.fr) onglet "**Publications**" puis "**Table des matières des documents de l'Encyclopédie**".

Reproduction autorisée sous réserve d'en citer la provenance

température peut atteindre  $-25^{\circ}$  dans une journée) réduisant à quelques mois la capacité de produire. Peu de terres cultivables, donc – ici aussi – des parcelles de tailles relativement petites. Pour améliorer les rendements les Queyrassins avaient tissé d'habiles réseaux de canaux d'irrigation en suivant les courbes de niveau, comme le firent également le Valais suisse ou le Val d'Aoste (voir [fiche 13.03.Q10 Les rus du Val d'Aoste au Moyen Âge](#))

### L'effet diviseur des successions au XIX<sup>e</sup> siècle

De ces deux îles, on parlait peu. Certes, certains jeunes les quittaient pour s'engager aux armées, entrer en religion ou tenter fortune au loin, mais dans l'ensemble les familles étaient sédentaires. Et avec de nombreux enfants. Jusqu'à la Révolution, les transmissions de patrimoines allaient plutôt à l'ainé, charge à lui de faire vivre ses cadets restés au foyer, les filles étant généralement parties au voisinage avec leurs maris.



Figure 1 : Île de Ré, vers Saint-Martin-de-Ré : : photos aériennes, prises vers 1950 en haut, en 2021 en bas. On voit que l'atomisation des terres a été fortement gommée, sans avoir disparu pour autant (clichés *Géoportail IGN*)

À partir de la Révolution, l'obligation de partage égalitaire des successions (même s'il fut parfois contourné) provoqua une micronisation des parcelles : déjà historiquement de taille réduite à cause des contraintes des [page 2](#) Fiche consultable sur le site internet [www.academie-agriculture.fr](http://www.academie-agriculture.fr) onglet "*Publications*" puis "*Table des matières des documents de l'Encyclopédie*".

Reproduction autorisée sous réserve d'en citer la provenance



reliefs, elles furent divisées et redivisées plusieurs fois, au point que certaines finirent par ne même plus atteindre une superficie unitaire de 100 m<sup>2</sup> ou 2 mètres de large.

L'exode rural, en seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, ralentit le phénomène qui, peu ou prou, cessa avant la Première Guerre Mondiale. Néanmoins, la morphologie des parcelles changea peu : les photographies aériennes des années 1950 montrent combien elle était encore en place à cette époque.

Ce n'est qu'avec l'installation de la mécanisation, puis la chute du nombre d'exploitations (accompagnée de l'arrêt de cultures, remplacées par des prés ou des forêts) que s'est estompé l'impact paysager de l'atomisation des terres.



Figure 2 : Queyras, secteur de Fontgillarde : photos aériennes, prises vers 1950 en haut, en 2022 en bas. On voit que de l'ancien parcellaire de micro-terrains cultivés, ne demeurent que les murs d'épierrement (clichés Géoportail IGN)

Patrick OLLIVIER, membre de l'Académie d'Agriculture de France

**Ce qu'il faut retenir :**

Sur deux petits territoires de France, l'un en mer l'autre en haute montagne, l'application début XIX<sup>e</sup> de l'égalité des héritiers, conjuguée avec des particularités de relief et de modes de vie socio-économiques, provoqua une micronisation des parcelles de terres cultivées.

**Pour en savoir plus :**

- Mickaël AUGERON, Jacques BOUCARD et Pascal EVEN : *Histoire de l'Île de Ré*, Le Croit Vif GER, 2016
- André DIEDRICH : *Se souvenir de Saint-Martin-de-Ré*, GESTE, 2006.
- Patrick OLLIVIER-ELLIOTT : *Patrimoine de l'Île de Ré*, EDISUD, 2018
- Jean TIVOLLIER et Pierre ISNEL : *Le Queyras*, 1938, reprint 2018 par Éditions Transhumances avec annotations de Jean-Gérard LAPACHERIE.
- Un autre cas d'atomisation, dans le même contexte : *fiche 13.06.Q08 Des habitations coloniales au parcellaire microdivisé actuel en Haïti*, par Gérard CHOUQUER